

La protection des données informatiques repose sur le mode de gestion

La protection des ressources informatiques, le premier livre du genre écrit en français, a été présenté au troisième Salon de l'informatique, de la bureautique, de l'électronique et des communications (Sibec), qui a eu lieu au début du mois d'octobre au Palais des congrès de Montréal. L'ouvrage s'adresse aux gestionnaires d'entreprises, aux responsables des services informatiques, aux gouvernements, et au public en général.

Objectifs de l'auteur

L'auteur, Pierre Gratton, lui-même gestionnaire et responsable de la sécurité informatique au Service de la Police de la Communauté urbaine de Montréal, y est chargé de développer une série de métho-

des de protection. Par exemple, une firme peut diviser le système en petits modules pour les besoins de la programmation, et ces segments sont assignés à différents programmeurs. Cette séparation des responsabilités permet d'examiner et de vérifier plus efficacement le système qui en résulte.

C'est surtout en gérant bien son système informatique et non en achetant le dernier cri des techniques « anti-piratage » qu'on obtient les meilleures chances de préserver le caractère confidentiel des données. Pour Pierre Gratton, plus de 80 % des mesures à prendre pour protéger les opérations informatiques d'une firme relèvent du mode de gestion plutôt que de la technique utilisée.

D'autre part, le directeur général de Sibec, M. Pierre Saint-Arnaud, envisage une plus grande internationalisation du Salon pour 1987. Sibec en sera alors à sa cinquième édition. Les prix « Blaise-Pascal », une sorte de distribution des « Oscars » du monde informatique, qu'on inaugurerait l'année prochaine, représentent une des stratégies de cette volonté d'internationaliser.

En outre, le directeur général du Salon est actuellement en pourparlers avec une association internationale qui tient un congrès dans une grande ville, tous les deux ans. « Si on pouvait jumeler cet événement avec Sibec, cela nous vaudrait bien 15 000 visiteurs étrangers supplémentaires », expliquait M. Saint-Arnaud.

Le patinage, l'activité la plus populaire



Ce groupe de patineurs s'en donne à cœur joie sur le lac des Deux Montagnes (Québec).

Allons patiner ! Voilà ce que disent plus de 4,3 millions de Canadiens âgés de 10 ans et plus qui s'adonnent à cette activité. Et selon une enquête, c'est l'activité hivernale la plus populaire au Canada, celle qui attire autant de femmes que d'hommes.

La plupart des patineurs sur glace ont moins de 40 ans. On évalue à 2,4 millions le nombre de patineurs appartenant au seul groupe d'âge de 10 à 24 ans ! Si le nombre de patineurs de plus de 25 ans reste important, la fréquence de participation diminue avec chaque groupe d'âge successif.

Par ailleurs, 170 000 Canadiens ont déclaré vouloir s'adonner au patinage. Parmi ceux-ci, 85 % avaient 20 ans ou plus. Les dépenses ne semblaient pas poser de problèmes, les obstacles évoqués étant, avant tout, le manque de temps, d'installations ou d'équipement. Parmi les quelque 141 000

personnes qui ont renoncé à ce sport au cours de l'année dernière, le sexe féminin était deux fois plus représenté que le sexe masculin, les raisons données par les femmes étant généralement, soit le manque de temps soit des raisons de santé. Soixante-neuf pour cent des patineurs ayant plus de 25 ans ont fait état de revenus familiaux dépassant 15 000 \$ par année. Chez ce même groupe d'âge, 78 % étaient mariés.

Ceci porte à croire que le patinage sur glace attire généralement tous les Canadiens. Cependant, les programmeurs s'étonnent de la participation relativement peu élevée des plus de 40 ans. Aussi pense-t-on qu'une promotion innovatrice, représentant le patinage comme un sport agréable et non dangereux qu'on peut pratiquer pendant sa vie entière, pourrait en faire sans doute une activité encore plus populaire.

Messagerie électronique universelle, une première

Un pas vers le raccordement des services de messagerie électronique de par le monde a été franchi au Canada et aux États-Unis. Ces deux pays sont les premiers au monde à relier deux de ces services selon des normes élaborées en vue de l'établissement d'un réseau de messagerie électronique à l'échelle de la planète.

Les deux services raccordés sont Envoy 100^{MC}, de Telecom Canada, et TelemailSM, assuré aux États-Unis par GTE Telenet. Ainsi, environ 33 000 usagers d'Envoy 100 peuvent maintenant communiquer avec les 100 000 abonnés de Telemail.

Les deux services donnent à leurs usagers, à partir de leurs terminaux, le loisir de rédiger, de réviser, de transmettre, de recevoir et de classer des messages électroniques. Ils sont utilisés par des entreprises pour des applications telles que la diffusion de notes de service, les commandes de fournitures, la gestion des stocks et même des rapports de « dépistage » de hockeyeurs d'avenir.

Les tarifs d'expédition d'un message à un abonné Telemail varient en fonction de la longueur du message et de frais modiques de transmission internationale. À titre d'exemple, le coût de la création et de la transmission d'un message d'une page s'élève à 1,20 \$ canadien environ, quel que soit l'endroit où se trouve le correspondant américain.

Telecom Canada regroupe dix des plus importantes compagnies de télécommunications du pays. GTE Telemail est une importante entreprise de télécommunications présente aux États-Unis et à travers le monde.

Mia et Klaus